



## COSeL ou CNAS ?

**Le verdict est tombé, ce sera**

**COSeL et CNAS**

Vous avez fait confiance à la CGT lors des élections COSeL de juin 2015. Depuis, vous avez été consulté en mai 2016 par l'administration pour donner votre avis sur des choix entre le COSeL, le CNAS ou COSeL et CNAS. Dans les réponses apportées, la majorité a demandé de maintenir le COSeL tout en adhérent au CNAS.

**Nos élus CGT COSeL (Jérôme, Karine, Laurent, Morgane, Anthony, Alexandra, Chantal, Johnny, Cécile) se sont mobilisés afin de trouver le meilleur compromis entre ce que proposait la Ville/Agglo en adhérent au CNAS et notre volonté à sauvegarder le COSeL pour vous offrir des prestations complémentaires (ex : maintien de la gratuité de la piscine).**

**Sans le travail de nos élus CGT** et de l'intersyndicale menée avec la CFDT nous ne serions pas arrivés à cet accord :

**apporter une aide complémentaire à l'ensemble des personnels tout en garantissant la pérennité du COSeL et de ses emplois.**

**Merci pour votre confiance.**

**La CGT un syndicat qui travaille pour vous et avec vous.**

Nous sommes à votre disposition par courriel [syndicatcgt@larochesurion.fr](mailto:syndicatcgt@larochesurion.fr) ou tél : 02.51.47.47.84